1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM MX ESPOIRS 85

www.ffmoto.org

Date de début : **21/07/2013** Date de fin : **21/07/2013** N° d'inscription FFM : **388**

Lieu : **Les Marnières - 45600 ST AIGNAN-LE-JAILLARD**

Moto-Club : **ST AIGNAN-LE-JAILLARD** N° d'affiliation : **0793**

Nom de l'Organisateur Technique : **Denis DION**

Adresse : **1 Allée du Rû d'Oison - 45600 SULLY-SUR-LOIRE**

e-mail : **mcstaignan@wanadoo.fr** Téléphone : **02 38 36 51 73**

Site Internet : **http://perso.orange.fr/moto.club.st.aignan**

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	**Alain BELLANGER**	Licence N° **3385**
Délégué FFM (Président du Jury)	**Christian LEPLAT**	Licence N° **015453**
1er Membre du Jury	**Claude GERAY**	Licence N° **011388**
2ème Membre du Jury	**Alain BOUTROUX**	Licence N° **004944**
Commissaire Technique responsable	**Marc JUBIN**	Licence N° **13694**
Responsable du chronométrage	**Valérie VOISIN**	Licence N° **28290**
Responsable du parc coureurs	**Claude GAUTIER**	Licence N° **036368**

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

National MX Espoirs 85 :

Age .....De 12 à 15 ans
Licences .....NCA / NJ3 / Inter Jeune
Cylindrée .....De 66cc à 85cc
Plaques .....Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. La limite d'âge débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au 1er janvier de l'année en cours.

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	38 €	6e	15 €	11e	10 €	16e	5 €
2e	33 €	7e	14 €	12e	9 €	17e	4 €
3e	30 €	8e	13 €	13e	8 €	18e	3 €
4e	27 €	9e	12 €	14e	7 €	19e	2 €
5e	24 €	10e	11 €	15e	6 €	20e	1 €

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours (le cas échéant, le CASM pourra être demandé).

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, les Commissaires Techniques doivent en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical . . . . . **MHREZ Eiad**
Nombre de secouristes. **8**
Nombre d'ambulances **2**
Hôpital le plus proche. . . . . **GIEN**
Temps de trajet (en mn). **20**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit . . . . . **Les Marnières**
Ville la plus proche. . . . . **ST Aignan-le-Jaillard**
Coordonnées GPS . . . . . .

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur . . . . . **1750 m**
Largeur minimum . . . . . **6 m**
Largeur de la grille de départ. . . . . **40 m**
Longueur de la ligne droite de départ. . . . . **100 m**
Nombre de poste de Commissaires de piste **28**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais . . . . . **54** Motos
Capacité en manche . . . **45** Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N° 13/0611
Date : le 15/04/2013	Date : le 22 AVR. 2013	Date : le 17/06/2013
Signature : MOTO CLUB DE ST AIGNAN-LE-JAILLARD	Signature : LIGUE MOTOCYCLISTE CENTRE Secrétariat	Signature : FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 46 23 77 00

HORAIRES DU DIMANCHE 21 JUILLET 2013

1) Avec moins de 40 candidats aux qualifications du Championnat de France

8H35 à 8H50	Essais libres Championnat de Ligue Open
9H00 à 9H20	Essais libres Championnat de France
10H00 à 10H15	Essais libres Nationaux B
10H30 à 10H50	Qualifications Championnat de France
10H55 à 11H00	Test de départ Championnat de France
11H20 à 11H40	Essais chronométrés Championnat de Ligue Open
13H40 à 13H55	1ère Manche Nationaux B
14H00 à 14H25	1ère Manche Championnat de Ligue Open
14H30 à 14H50	1ère Manche Championnat de France
14H55 à 15H10	1ère Démonstration Side-Car
15H35 à 15H50	2ème Manche Nationaux B
16H00 à 16H20	2ème Manche Championnat de France
16H25 à 16H50	2ème Manche Championnat de Ligue Open
16H55 à 17H10	2ème Démonstration Side-Car
17H30 à 17H50	3ème Manche Championnat de France
18H00 à 18H15	3ème Manche Nationaux B
18H20 à 18H35	3ème Démonstration Side-Car
18H40 à 19H05	3ème Manche Championnat de Ligue Open
19H20	Remise des coupes

2) Avec plus de 40 candidats aux qualifications du Championnat de France

8H35 à 8H50	Essais libres Championnat de Ligue Open
9H00 à 9H20	Essais libres Championnat de France - Groupe A
9H25 à 9H45	Essais libres Championnat de France - Groupe B
10H15 à 10H30	Essais libres Nationaux B
10H35 à 10H55	Essais chronométrés Championnat de Ligue Open
11H00 à 11H25	Qualifications Championnat de France - Groupe A
11H25 à 11H30	Test de départ Championnat de France - Groupe A
11H35 à 12H00	Qualifications Championnat de France - Groupe B
12H00 à 12H05	Test de départ Championnat de France - Groupe B
13H15 à 13H30	1ère Manche Nationaux B
13H35 à 13H55	Consolante Championnat de France
14H00 à 14H25	1ère Manche Championnat de Ligue Open
14H30 à 14H50	1ère Manche Championnat de France
14H55 à 15H10	1ère Démonstration Side-Car
15H35 à 15H50	2ème Manche Nationaux B
16H00 à 16H20	2ème Manche Championnat de France
16H25 à 16H50	2ème Manche Championnat de Ligue Open
16H55 à 17H10	2ème Démonstration Side-Car
17H30 à 17H50	3ème Manche Championnat de France
18H00 à 18H15	3ème Manche Nationaux B
18H20 à 18H35	3ème Démonstration Side-Car
18H40 à 19H05	3ème Manche Championnat de Ligue Open
19H20	Remise des coupes

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00